

DÉCISION N° 252-2024

Portant sur la commande de prestations d'animation à l'occasion de la soirée des vœux aux agents de la Ville et du CCAS de Bernay du 17/01/2025

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis **n°2396 du 05/11/2024** pour la commande **de prestations d'animation à l'occasion de la soirée des vœux aux agents de la Ville et du CCAS de Bernay du 17/01/2025** ;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que la proposition de la société **L'AVENUE DES ARTISTES** est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DÉCIDE :

De valider la proposition du prestataire **L'AVENUE DES ARTISTES** pour l'animation de la soirée des vœux aux agents de la Ville et du CCAS du 17/01/2025 pour un montant de **3 765 €HT** et de régler la facture d'acompte de 30% n°2401004 sur le budget 2024 d'un montant de **1 129,50 €HT**.